

**C) Tableau synoptique selon l'art. 25c al. 1 ch. 3.2 OB (boucllement individuel et boucllement de groupe)  
(suite) \***

<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres de créance • dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse*** • dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance • dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse  Titres de participation • dont participations qualifiées**  Métaux précieux  Immeubles				
Total				
dont titres admis au réescompte ou en nantissement par la banque d'émission***			---	---

\*\* au minimum 10% du capital ou des voix

\*\*\* ne concerne que le boucllement statutaire individuel

**C) Tableau synoptique selon l'art. 25c al. 1 ch. 3.2 OB (boucllement individuel et boucllement de groupe)  
(suite)\***

**INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES TITRES DE PARTICIPATIONS CONTENUS DANS LES  
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES** (ne concerne que le boucllement individuel statutaire)

	Nombre		Valeur comptable	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
Etat au début de l'exercice				
Achats				
Ventes				
Amortissements	---	---		
Réévaluations	---	---		
Etat à la fin de l'exercice				

<b>PARTICIPATIONS</b>		
	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière		
sans valeur boursière		
Total des participations		